



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2014-2015

AT/vg

P.V. FNPRA 12

**Commission de la Fonction publique et de la Réforme
administrative**

Procès-verbal de la réunion du 13 mai 2015

Ordre du jour :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion jointe du 29 avril 2015
2. 6704A Projet de loi portant modification de l'article 108de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain
- Rapporteur : Monsieur Claude Haagen
- Présentation et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Yves Cruchten, M. Lex Delles, M. Georges Engel, M. Gusty Graas, M. Claude Haagen, M. Max Hahn, Mme Josée Lorsché remplaçant M. Claude Adam, M. Paul-Henri Meyers, Mme Octavie Modert, M. Gilles Roth

M. Fabio Ottaviani, du Ministère de l'Intérieur

Mme Anne Tescher, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Claude Adam, Mme Sylvie Andrich-Duval, M. David Wagner

*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

*

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion jointe du 29 avril 2015

Le projet de procès-verbal est adopté.

2. 6704A Projet de loi portant modification de l'article 108de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

- Présentation et adoption d'un projet de rapport

M. le Rapporteur procède à la présentation de son projet rapport pour les détails duquel il est renvoyé au document afférent diffusé aux membres de la Commission.

Soumis au vote, le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

En ce qui concerne le temps de parole, le groupe politique CSV demande un modèle 1 alors que les autres groupes politiques plaident pour un modèle de base. M. le Président informe qu'il a transmis la demande du groupe politique CSV, telle que formulée déjà lors de la dernière réunion de la Commission du 7 mai 2015, à M. le Président de la Chambre des Députés en vue de la prochaine réunion de la Conférence des Présidents.

Luxembourg, le 13 mai 2015

Le Secrétaire-administrateur,
Anne Tescher

Le Président,
Yves Cruchten